www.pruille-le-chetif.fr #58 - Janvier 2026

Pruillé-le-Chétif

Mon village

Votre Magazine d'informations municipales

› Journée Participative p. 4 - 5

› Recensement 2026 p. 6

› Tri sélectif p. 14

›SOMMAIRE

03 Edito

04 La rentrée des classes à l'école J-Y. Cousteau

06 Recensement 2026
Les élections municipales en mars 2026
Setram : Le service Flexo Soirée

07 La commémoration du 11 novembre

08 Moment de partage du CCAS
La maroquinerie à Saint Joseph-La-Salle

09 Bilan du Budget participatif
Atelier argent de poche

10 Espace socio-culturel
Travaux Le Mans Métropole
Nouvelles règles pour les trottinettes électriques

12 Animation ludique du jardin de la Bujerie

13 Espaces sans tabac
Stop au brûlage des déchets

14 Le tri sélectif

15 Le harcèlement et le cyberharcèlement
Tous ensemble pour le Téléthon

16 Le Sivom du bocage cénomans

18 Vie associative & culturelle

23 La plaque funéraire des Barbeu Du Bourg

24 Informations services publiques

24 Agenda

›RETOUR EN IMAGES

Journée participative p. 5

Animation ludique du jardin de la Bujerie p.12

L'association Cartable pour le Sénégal a fêté ses 20 ans p.21

Pruillé-le-Chétif
Mon village

Mairie - route du Mans - 72700 - Pruillé-le-Chétif
Tél. : 02 43 47 18 73
Courrier : mairie@pruille-le-chetif.fr
site internet : www.pruille-le-chetif.fr

Directrice de la publication : Isabelle Leballeur
Photos : Équipe municipale et associations
Conception, réalisation : Mélany Fourmy
Impression : Imprimerie Berger, Rouillon

Pour suivre toute notre actualité
www.pruille-le-chetif.fr

PRUILLÉENNES, PRUILLÉENS

L'année touche doucement à sa fin et c'est avec plaisir que je souhaite vous donner quelques nouvelles de la vie de notre commune.
Tout d'abord, les travaux de notre espace socio-culturel, futur lieu central de rencontres, de culture et de convivialité, ont avancé conformément au calendrier. Les finitions progressent bien et nous sommes heureux de vous annoncer que nous aurons le plaisir d'y présenter nos vœux à la population à le 23 janvier. Nous avons hâte de vous faire découvrir ce nouvel espace qui contribuera à renforcer le dynamisme et le lien social dans notre village.

La plantation de haies et d'arbres isolés continue à se faire au fur et à mesure des possibilités. Ainsi, 150 mètres de haies bocagères ont été plantés le long du chemin créé route de Saint Georges-du-Bois, participant ainsi à la biodiversité, au charme de nos paysages et à la qualité de notre cadre de vie.
En ce début d'hiver, je vous invite à profiter de nos beaux sentiers de randonnée. Une belle manière de respirer, de se ressourcer et de redécouvrir la richesse naturelle de Pruillé-le-Chétif.

Nous avons également eu la joie d'accueillir plusieurs nouvelles familles, installées à Pruillé-le-Chétif en 2025. Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons qu'elles trouveront ici un cadre de vie agréable, conviviale et dynamique. Puissent-elles se sentir bien parmi nous et participer pleinement à la vie de notre village.

Cette année, nous organisons le recensement de notre population. Deux agents recenseurs passeront à votre domicile. Nous vous remercions par avance du bon accueil et de la coopération que vous leur réserverez. Cette démarche est essentielle afin d'évaluer l'évolution de notre population. Votre participation est précieuse.

Les fêtes approchent ! Notre village s'est illuminé comme chaque année et a retrouvé cette ambiance chaleureuse qui nous est chère. Le 28 novembre dernier, nous avons accueilli le Téléthon, soutenu et animé par toutes nos associations et marqué, une nouvelle fois, par le désormais traditionnel défilé de tracteurs illuminés. Toujours très attendu des petits comme des grands, il a, comme chaque année, enchanté nos rues.

Enfin, au nom de toute l'équipe municipale, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de très belles fêtes de fin d'année, ainsi qu'une bonne et heureuse année, pleine de santé, de réussite et de beaux projets partagés.

›ÉDITO

d'Isabelle Leballeur
Maire
de Pruillé-le-Chétif

"Un sourire est une clé secrète qui ouvre bien des cœurs et fait entrer le bonheur."

Pour conclure, permettez-moi de citer une pensée pleine de douceur à accueillir en ce début d'année et à faire vivre :
"Un sourire est une clé secrète qui ouvre bien des cœurs et fait entrer le bonheur."

Avec toute mon amitié.

VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL : le vendredi 23 janvier 2026 à 19h à l'espace socio-culturel

La rentrée des classes à l'école Jacques-Yves Cousteau

Après deux mois d'été à savourer les câlins des grands-parents, les éclats de rire en famille et les longues grasses matinées, les 110 enfants ont repris le chemin de l'école, et le 1er septembre a sonné comme une joyeuse mélodie.
Les cartables se sont ouverts, les amitiés se sont retrouvées et l'instituteur a accueilli ses élèves avec le sourire. Une nouvelle page s'écrit avec plein de poètes, de promesses et de découvertes.

Journée participative en images du samedi 20 septembre

Organisée le 20 septembre, cette journée dédiée à l'amélioration du cadre de vie a, une fois de plus, illustré l'engagement des Pruilléens envers leur village.
Au programme : ponçage, peinture, maçonnerie, débroussaillage… et même cuisine !

L'accueil du matin salle d'Asnillé

Les participants, petits et grands, ont œuvré dans la bonne humeur tout au long de la matinée avant de se rassembler autour d'un savoureux repas préparé par les bénévoles. L'après-midi, les travaux ont repris dans le même état d'esprit.
Grâce à l'effort collectif de tous, la commune a gagné en couleur, confort et accessibilité de ses espaces verts.

Un grand merci aux volontaires ! Rendez-vous l'année prochaine, où nous espérons être encore plus nombreux, pour une nouvelle édition tout aussi dynamique et conviviale.

Rénovation et peinture des portes de l'église

Rénovation et peinture d'un banc à l'école

Débroussaillage du chemin des Tréfins

Reconstruction du muret de l'ancien cimetière

Pose de nouveaux bancs sur le chemin botanique

Travaux d'entretien à la Bujerie

Repas, sous les ombrières, préparé par les bénévoles

L'heure de la remise en état de la salle

Bravo à toutes et tous les participants

Recensement 2026

Toutes les cinq années, les communes françaises sont recensées et l'année 2026 sera le cas pour les habitants de Pruillé-le-Chétif. Le recensement est encadré par la Cnil (Commission nationale de l'information et des libertés). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Les personnes doivent obligatoirement y répondre.

Le recensement, à quoi ça sert ?

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres, découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants, dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, etc.
Par ailleurs, créer un service, construire des logements, installer des équipements publics, déterminer les moyens de transport à développer… sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population de chaque commune (âge, professions, moyens de transport, conditions de logement…). Il permet de mieux répondre aux besoins de celle-ci.

Concrètement, cela se passe comment ?

Les agents recenseurs recrutés par la mairie se présenteront à votre domicile pour vous proposer de vous faire recenser.
Deux possibilités vous sont offertes :
• Le recensement en ligne en vous connectant sur le site www.le-recensement-et-moi.fr. Dans ce cas, l'agent recenseur vous remettra, lors de son passage, une notice explicative.
• Le recensement en répondant aux formulaires papier que vous remettra l'agent recenseur. Dans ce cas, ce dernier prendra un rendez-vous afin de récupérer les documents.

Qui seront les agents recenseurs ?

Estelle Ponsart et Bruno Allain

Les élections municipales des 15 et 22 mars 2026

Les élections municipales approchent à grand pas et il est temps, si ce n'est déjà fait, de vous inscrire sur les listes électorales.

La date limite d'inscription est fixée au **vendredi 6 février 2026**. Ce délai est reporté au 5 mars notamment pour les jeunes de 18 ans n'ayant pas effectué le recensement citoyen (ceux l'ayant fait sont inscrits automatiquement) ou en cas de déménagement récent, etc.
Rendez-vous en mairie ou sur service-public.fr à la rubrique « Elections » pour vous inscrire.
Il vous faudra aussi vérifier la validité de votre pièce d'identité qui est obligatoire pour voter (carte d'identité ou permis de conduire ou passeport ou carte vitale avec photo, etc.)
Infos : www.elections.interieur.gouv.fr

Informations concernant les procurations

Expérimentée avec succès l'an dernier lors des élections européennes, la dématérialisation complète des demandes et de l'établissement des procurations est généralisée à toutes les élections.

Les électeurs ne sont plus obligés de :
• Se présenter au commissariat ou à la gendarmerie s'ils disposent d'une carte nationale d'identité au format carte de crédit (CNIe),
• Télécharger l'application France Identité
• Disposer de l'identité numérique certifiée France identité.

La commémoration du 11 novembre 1918

C'est devant une représentation nombreuse de parents d'élèves venus accompagner leurs enfants des établissements scolaires Jacques-Yves Cousteau et de Saint Joseph-La-Salle, de pruilléens et des porte-drapeaux, que Madame le Maire a remercié l'ensemble des participants et le commandant Gélebart, enseignant au collège Saint Joseph-La-Salle, responsable de la section Défense.

La commémoration s'est poursuivie par le dépôt des gerbes devant le monument aux Morts, la lecture du texte de Madame Catherine Vautrin, ministre des Armées et des Anciens Combattants suivie d'une minute de silence.

Puis, la Marseillaise a été entonnée par les enfants de l'école Jacques-Yves Cousteau dirigés par une enseignante et repris en chœur par les participants.

La commémoration s'est terminée par un vin d'honneur offert par la Municipalité.

SETRAM : Le service Flexo Soirée : « Un capitaine de service pour vous accompagner » c'est quoi ?

Un petit bus vous permet de rentrer à proximité de votre domicile avec un départ de République* situé Boulevard René Levasseur.
Ce service existe les vendredis et samedis soir à 22h30, 23h30 et 00h30.

Pas besoin de réserver !

• Identifiez la zone de votre destination et rendez-vous auprès du conducteur du véhicule la desservant. Pruillé-le-Chétif se situe dans la zone E.
• Indiquez au conducteur votre arrêt Setram de descente et il adaptera son itinéraire en fonction des arrêts à desservir.
• Voyagez en toute sérénité avec un titre de transport Setram (ticket ou abonnement) ou avec un ticket SMS.

* *Attention, pendant les travaux, ce départ peut être reporté. Consultez le site de la Setram www.setram.fr pour plus d'informations.*

Avec la Setram, voyagez en toute sérénité les vendredis et samedis soir !

Un moment de partage et de convivialité autour du repas du CCAS

Le dimanche 12 octobre, le restaurant scolaire a résonné de rires et de bonne humeur à l'occasion du traditionnel et convivial repas organisé par le Centre Communal d'Action Sociale.
Ce rendez-vous, désormais incontournable, a une nouvelle fois rassemblé plus de 78 convives dans une ambiance chaleureuse et festive. Autour d'un délicieux repas, les participants ont partagé souvenirs et instants de complicité, illustrant parfaitement l'esprit de solidarité et de convivialité, qui caractérise notre commune.

Pour agrémenter cette belle journée, Damien et Elodie ont offert un moment musical plein d'énergie et d'émotion.
Leurs chansons ont su faire chanter, sourire et même danser l'ensemble des participants.
La fête s'est poursuivie jusqu'à tard en fin d'après-midi, signe du plaisir ressenti par tous, une ambiance qui a laissé dans leur cœur des notes de joie et de convivialité.

La maroquinerie à Saint Joseph-La Salle

Un nouveau plateau maroquinerie inauguré à Saint Joseph-La Salle, au cœur de Pruillé-le-Chétif.

Le 25 septembre 2025, l'établissement catholique lasallien Saint Joseph - La Salle, pleinement intégré à la commune de Pruillé-le-Chétif, a inauguré son tout nouveau plateau technique dédié aux métiers de la maroquinerie.
Ce projet ambitieux, financé par la Région Pays de la Loire et l'OPCO 2i (OPérateur de COmpétences InterIndustriel), illustre la volonté de l'établissement de proposer une formation moderne et adaptée aux besoins d'un secteur en pleine croissance.
Ce plateau est équipé de matériels professionnels de haute qualité. Il accueillera des élèves en voie scolaire, des apprentis ainsi que des adultes en reconversion, contribuant ainsi au dynamisme économique et artisanal du territoire.
La cérémonie d'inauguration, présidée par M. Catanzaro, vice-président de la Région, a mis en lumière la qualité des installations et l'engagement de Saint Joseph - La Salle dans la valorisation des savoir-faire locaux.
Le soutien des professionnels du secteur et des institutions régionales témoigne de l'importance de ce projet pour l'avenir de la maroquinerie en Pays de la Loire.
Avec cette nouvelle infrastructure, l'établissement confirme son rôle de référence dans la formation aux métiers de la mode et du luxe, tout en renforçant son ancrage dans la vie locale de Pruillé-le-Chétif.

PRUILLÉ-LE-CHÉTIF ST JOSEPH LaSalle Frères des Écoles Chrétiennes

montaville.a@stjoseph-lasalle.fr
07.57.48.50.02

Budget participatif : bilan de fin d'année

Après un vote citoyen ayant mis en avant 3 projets, le temps est venu de la mise en œuvre des choix des habitants.

Le projet de verger (budget participatif 2024) avance lentement en raison de la difficulté à trouver un terrain adapté à la plantation d'arbres fruitiers. Des terrains ont été identifiés comme pouvant accueillir ce verger mais il reste à en expertiser la faisabilité (sous-sol, exposition, accessibilité…) et à finaliser le choix avec le porteur de projet.

Pour ce qui est de l'avancement des 3 projets validés en 2025, la situation est la suivante :

• La définition des caractéristiques du **broyeur** a été réalisée avec la porteuse de projet et en collaboration avec les employés communaux, principaux utilisateurs de cet engin.
Après l'achat, il a aussi été convenu qu'un bilan après quelques mois d'utilisation du matériel serait partagé avec la porteuse de projet et les élus avant d'envisager d'autres usages.

• Les caractéristiques et la localisation (à l'accueil/sous l'auvent de la mairie) de la **grainothèque** (ou granothèque) ainsi que les principes d'utilisation vont être définis avec le porteur de projet. Ce dernier est associé aux choix d'implantation des bacs à fleurs mellifères et de l'hôtel à insectes qui sera implanté lors d'une prochaine journée participative.

Une grainothèque, comment ça marche ?

La grainothèque est un espace d'échange libre de graines (fleurs, légumes, plantes aromatiques…). Le principe est simple :

1. Vous avez des graines en trop ?
Glissez-les dans une petite enveloppe (ou un sachet en papier). Notez dessus le nom de la plante et la date de récolte ou d'ensachage, puis déposez-les à la mairie pendant les heures d'ouverture.

2. Vous cherchez des graines ?
Servez-vous librement dans la grainothèque à la mairie. Prenez les sachets qui vous intéressent, selon vos besoins.

3. Vous semez… puis vous partagez !
Une fois vos plantes cultivées, récoltez à votre tour quelques graines. Si vous en avez en surplus, ramenez-les à la mairie pour faire vivre le cycle de partage.

Atelier argent de poche

Du lundi 20 au vendredi 24 octobre dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux adolescents de la commune dans la cadre des chantiers « Argent de poche » proposés par le SIVOM. Sous l'encadrement de nos employés communaux différents travaux ont été entrepris avec succès.

Peinture et lazurage au niveau du préau, plantations diverses devant la mairie, désherbage au cimetière, nettoyage à l'école.

Merci à Zoé et à Maël pour leur investissement et leur volonté de bien faire.

Espace socio-culturel

La rénovation de l'espace socio-culturel se poursuit selon le planning établi et les travaux devraient se terminer comme prévu début janvier 2026.

Pourquoi début janvier ?
Eh bien, pour que les vœux de la Municipalité se fassent à l'intérieur de cette nouvelle salle, que nous attendons toutes et tous avec impatience et que vous découvrirez le vendredi 23 janvier 2026 à 19 h.

En attendant les finitions intérieures, l'aménagement des espaces extérieurs a commencé courant novembre et a modifié quelque peu la configuration de l'ensemble de l'espace entre l'église et la salle du fait de la création d'une noue aménagée pour la récupération des eaux de pluie imposée par la réglementation en vigueur.

Les réservations pour des évènements privés tels que mariage, fête de famille, etc., peuvent être enregistrées en mairie pour des dates à venir à partir du 1er mars.

Urbanisation

• LE LOTISSEMENT DE LA FORFAITIÈRE
Les travaux d'installation des réseaux souples, d'assainissement et de voirie primaire ont été terminés en novembre dernier.
Désormais, les premières constructions concernant le lot 1 pourront commencer dès que les permis de construire seront accordés, en début d'année 2026.

• LE LOTISSEMENT DU SORBIER
Les 14 logements sociaux situés route de Beausoleil sont habités depuis juillet dernier.
Le reste des terrains à construire a été attribué en mars 2025 à la société La Mancelle d'Habitation.

Travaux Le Mans Métropole

• Les services de Le Mans métropole ont réalisé à la demande de la municipalité **le marquage axial de la route de la Germinière** permettant ainsi de mieux définir les voies de circulation et d'assurer une sécurisation des usagers de la route.

• Le passage de l'**éclairage public LED** sur l'ensemble de la commune a été réalisé cet été. Ces travaux permettent une économie de consommation de 75 %.

• **L'éclairage sur le site d'Asnillé est aussi passé en LED**. Ainsi, le chemin a été rééquipé de nouveaux mats et d'un éclairage adapté. Il en est de même pour l'éclairage donnant sur la plaine de jeux.

• Pour la route de Beausoleil, des travaux sont envisagés sur 2026 avec **des aménagements prenant en compte la récupération des eaux de pluie et l'amélioration de la circulation des véhicules à fort gabarit** (bus Setram, cars Aléop, camions de livraison et engins agricoles entre autres).

Trottinettes électriques : nouvelles règles et amendes à connaître en 2026

Face à l'augmentation des accidents impliquant ces engins de déplacement personnel motorisés (EDPM), de nouvelles règles sont apparues en 2025. Ces changements touchent l'âge minimum requis, les conditions d'utilisation et les sanctions encourues.

● L'âge minimum légal pour conduire une trottinette électrique, est fixé à 14 ans.
● La vitesse maximale autorisée est de 25 km/h
● Le transport d'un passager sur une trottinette électrique est strictement interdit, sous peine d'une amende de 135 €.
● L'équipement obligatoire comprend un feu avant blanc, un feu arrière rouge, des dispositifs réfléchissants latéraux orange et un avertisseur sonore. L'absence d'un de ces équipements est sanctionnée d'une amende de 35 €.
● Le port du casque est obligatoire pour les mineurs et fortement recommandé pour les adultes.

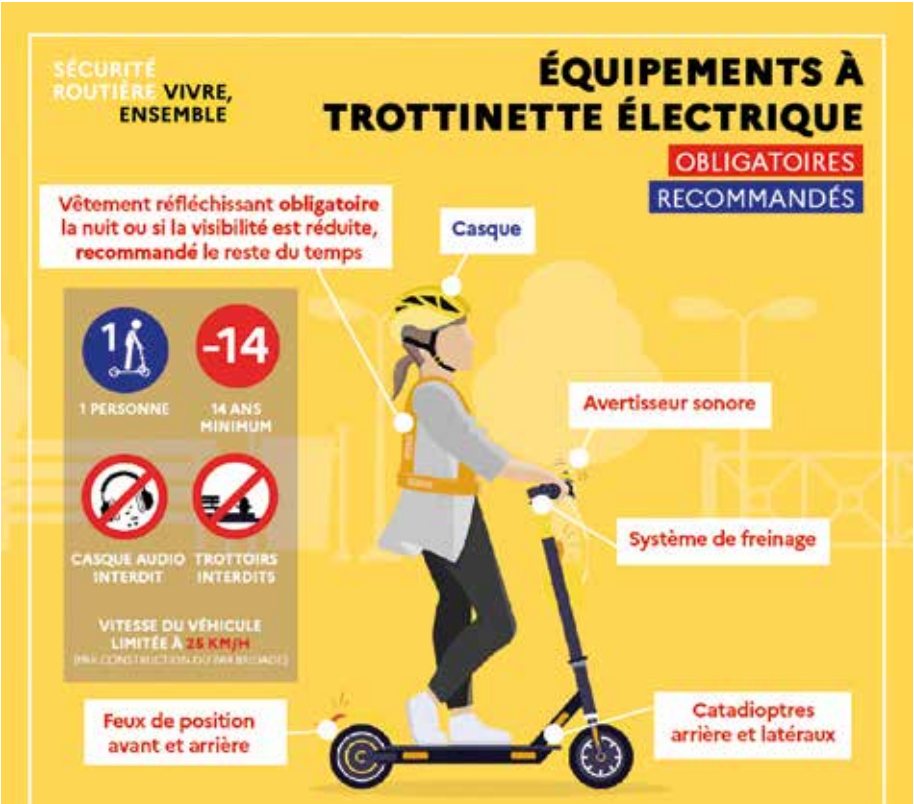

● Le gilet réfléchissant est obligatoire hors agglomération, la nuit et par visibilité insuffisante.
● Les trottinettes électriques doivent être équipées d'un système de freinage efficace sur les deux roues.

Animation ludique et poétique du jardin de la Bujerie

La commande de la municipalité faite à trois artistes locaux en 2025 pour la conception et la réalisation de quatre œuvres autour du ruisseau de la Bujerie se poursuit.

Les œuvres ont vocation à mettre en valeur les éléments du site : la nature, l'eau le vent, le passage des promeneurs...
Au fil du temps et des précipitations, trois des installations déjà implantées font actuellement l'objet d'adaptations consécutives à de très forts débits et débris provenant de l'aval.

Ont été installés en 2025 :

LA ROUELLE D'O, un petit moulin à pales.
LE VÉLYCOPTÈRE, un vélo d'entrainement transformé surplombant le ruisseau. Une troisième réalisation est LE DRAGON, dont les Pruilléens ont pu observer l'exécution de juillet à octobre dernier par Grigor Nahabetian, sculpteur animalier. Une part de la vocation de l'artiste étant de représenter des animaux en danger d'extinction, il est par exemple, l'auteur du grand ours blanc implanté devant le Siège Administratif de l'Université.
Au jardin de la Bujerie son œuvre représente un vrai dragon de Komodo une rare espèce de dragon encore présente dans une ile d'Indonésie.
Pour quelle raison les auteurs ont-ils choisi de représenter un mystérieux dragon ?
Eh bien c'est parce qu'il illustrera une légende Pruilléenne récemment exhumée. Cette légende met en scène une jeune fille et un dragon sur le site de l'ancien lavoir du ruisseau près du lieu-dit mitoyen prénommée "LE DAGRON".

Pour percer le mystère de cette légende et rassurer la population, une lecture en sera donnée par le conteur Sarthois Yannick Lefevre lors de l'inauguration de l'ensemble en 2026.

LA TOURBI-COULEURS, quatrième et dernière œuvre de la commande sera une éolienne sur mat équipée d'un moulin à vent directionnel silencieux pour faire danser des couleurs.

Les auteurs des œuvres : Rémy Le Guillerm de Pruillé-le-Chétif, projet global et coordination, Paul Nagy (dit Polem) de Rouillon, sculpteur et constructeur métal, Grigor Nahabetian (dit Grégoire), sculpteur spécialiste de réalisations en béton et ciment peint.

AUTRE AMÉNAGEMENT PRÉVU : La nouvelle « Monumentoile », imprimée en 3 x 3 mètres, montée sur structure, reprenant la carte de vœux 2026 créée par Rémy Le Guillerm, remplacera celle de 2025.
Ainsi, le jardin de la Bujerie deviendra un lieu de partage avec le public.

Espaces sans tabac

Le décret n° 2025-582 du 27 juin 2025 relatif aux espaces sans tabac et à la lutte contre la vente aux mineurs des produits du tabac et du vapotage étend l'interdiction de fumer aux abris bus, aux parcs et jardins publics, aux plages, aux abords des bibliothèques, des enceintes sportives, des établissements d'enseignement primaire et secondaire, aux lieux d'accueil et hébergement des mineurs ainsi qu'aux abords immédiats dans un périmètre d'au moins 10 mètres.

Il renforce les sanctions en cas de vente de produits du tabac et du vapotage aux mineurs, qui constitue désormais une contravention de cinquième classe.

La mise en place d'espaces extérieurs sans tabac constitue une mesure dont l'efficacité est scientifiquement prouvée pour protéger la santé publique, et plus particulièrement celle des jeunes générations, des effets nocifs du tabac.

Les espaces sans tabac permettent d'encourager l'arrêt du tabac, de prévenir l'exposition au tabagisme passif et de dénormaliser la consommation de tabac dans notre société.

Ainsi, ce décret concerne notamment nos établissements scolaires Jacques-Yves Cousteau et Saint Joseph la Salle ainsi que la plaine de jeux d'Asnillé où l'application et le respect de la loi permettront de préserver la santé publique de tous.

Stop au brûlage des déchets

En France, on estime qu'un million de tonnes par an de déchets verts provenant de l'entretien du jardin des particuliers est brûlé à l'air libre. Cette combustion dégage de nombreuses substances polluantes, toxiques pour l'homme et néfastes pour l'environnement.

L'INTERDICTION

Le code de l'environnement impose la valorisation des déchets aux particuliers et aux entreprises (article L541-2) en prévention des impacts sur l'environnement.
Pour les particuliers, ce code rappelle l'interdiction de brûlage à l'air libre des biodéchets (article L541-21-1).
Toute infraction est passible d'une contravention de 4ème classe, soit 750 € (article R541-78).
En résumé, le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année.

LES SOLUTIONS

Des solutions alternatives adaptées existent, plus respectueuses de l'environnement. Elles privilégient la valorisation des déchets verts plutôt que leur brûlage. Le compostage des petits déchets verts est une solution facile à mettre en œuvre. La métropole propose des composteurs sur simple demande.
Pour des quantités plus importantes, les déchetteries de Le Mans Métropole sont à votre disposition. Celle de Saint Georges-du-Bois va prochainement évoluer pour un meilleur accueil et une valorisation optimisée de ce type de déchets.

Pour aller plus loin : www.sarthe.gouv.fr

Le tri sélectif : Nous avons encore des efforts à faire !

Dans nos poubelles de tri, on retrouve environ 30 % d'erreurs de tri. Alors pour nous améliorer, voici des règles à respecter :
• Tous les emballages se trient, sans exception,
• Inutile de les laver, il suffit de bien les vider,
• Déposez-les en vrac sans les imbriquer,
• Pensez à les compacter.

À mettre dans nos bacs :
• Les papiers,
• Les emballages (cartonnettes, plastiques, métalliques, briques alimentaires),
• Les emballages plastiques vides et non imbriqués (barquettes de fruits, de viennoiseries, de charcuterie, les sacs plastiques, les pots de crème cosmétique…),
• Les petits aluminiums (les capsules de café, les opercules de yaourt, de crème dessert, les plaquettes de médicament).

À ne pas mettre dans nos bacs :
• Les cartons bruns (à déposer en déchetterie),
• Parce qu'elles sont à l'origine de nombreux départs de feux, les batteries et les piles sont à déposer dans les dispositifs adaptés des commerces les recueillants ou en déchetterie.

Si votre bac de tri est trop petit, vous pouvez le remplacer par un bac d'une contenance supérieure (240 l ou 360 l) en contactant la Direction Gestion des Déchets et Propreté Urbaine au 02 43 47 47 60. En 2024, 47,8 Kg/hab/an d'emballages et papiers ont été collectés.

Les emballages en verre :
Les bouteilles, les pots et les bocaux en verre sont à déposer aux points d'apport volontaire présents sur l'agglomération. En sont exclus, les pots de fleurs, les ampoules, la vaisselle et le verre culinaire. D'une manière générale, le verre est interdit dans les bacs à ordures ménagères et de tri sélectif.
Pour le verre, la collecte aux points d'apport volontaire s'élève à 27,4 Kg/hab.

Le harcèlement et le cyberharcèlement : des comportements qui font souffrir trop de jeunes

Pour ne pas ignorer leur détresse, apprenons, nous les adultes, à leur parler… et surtout à les écouter.

Plus de 37 % des enfants déclarent avoir déjà été confrontés au harcèlement, à l'école ou sur internet : certains en sont victimes, d'autres témoins, et quelques-uns auteurs sans en avoir toujours pleinement conscience.

Face à chaque situation, écouter, comprendre et agir fait toute la différence.

- Écouter, c'est déjà aider : les enfants victimes de cyberharcèlement hésitent souvent à en parler, par peur de la réaction des adultes ou par honte. Beaucoup n'osent pas « déranger » leurs parents et gardent le silence, avec des conséquences parfois graves sur leur santé mentale.
- Les signaux d'alerte à surveiller : Un parent doit rester attentif à certains changements de comportement (troubles du sommeil ou de l'appétit, maux de tête ou de ventre, refus d'aller à l'école, repli sur soi, fatigue inhabituelle) et doit entamer la discussion de manière bienveillante.
- Devenir un adulte de confiance : Une écoute attentive sans jugement, sans couper la parole, ni interroger avec insistance est nécessaire. Il faut accompagner l'enfant dans son récit et lui rappeler qu'il pourra toujours se confier.

Numéros gratuits pour information et signalement : 3018 pour le cyberharcèlement et 3020 pour les victimes de tous types de harcèlement.

SOLIDARITÉ : Tous ensemble pour le Téléthon 2025

Le vendredi 28 novembre dernier s'est déroulé le défilé des tracteurs illuminés organisé par les agriculteurs de la Ceinture verte mancelle.

La mairie et les associations communales ont proposé différentes animations dont les bénéfices sont reversés au Téléthon.
Comme les années précédentes, les enfants au sourire radieux et ébahis devant ces « monstres roulants illuminés » ont pu faire le tour de la commune pour 1,50€.
Nous remercions les agriculteurs de la Ceinture verte mancelle, les représentants du FC SGP, les membres Comité des Fêtes, l'Amicale de l'école et le club Pétanque Loisirs pour l'animation inter-associative de cette soirée. Soirée terminée par un repas convivial au Rando.
Nous remercions également bien entendu tous les nombreux participants et leurs enfants qui ont partagé cette soirée.
Pour information, 1 091 € avaient été reversés au Téléthon en 2024.

LA PETITE ENFANCE : 0-4 ans

Le Relais Petite Enfance propose différents ateliers aux assistantes maternelles de Pruillé-le-Chétif.

Les séances de jeux et rencontres se déroulent une fois par mois dans la salle de motricité de la crèche Pomme de Reinette. Des ateliers motricité ou encore lecture et comptines sont également proposés. Actuellement la commune de Pruillé-le-Chétif compte 13 assistantes maternelles agréées, dont 9 assistantes maternelles à domicile et 4 à la M.A.M. « Hakuna Mam'tata ».

Les assistantes maternelles et les enfants sont invités à participer aux ateliers musique proposés par Charlène, à une séance sensorielle et à un spectacle petite enfance avant la fin de l'année.

Si vous souhaitez des renseignements ou bien la liste des assistantes maternelles de la commune vous pouvez joindre le RPE : relaispetiteenfance@bocagecenomans.org ou au 02 52 19 21 80.

Sortie au centre équestre de Vallon Juigné.

LA PARENTALITÉ

NOUVEAU : Le Syndicat Intercommunal du Bocage Cénomans vous propose pour cette rentrée 2025 de découvrir son nouveau support à destination des familles : La Lettre de la Parentalité.
Au programme : le planning des actions à venir et plusieurs idées d'activités à partager en famille autour du Bocage.

Renseignements et inscriptions : petiteenfanceparentalite@bocagecenomans.org

L'Enfance (3-11 ans)

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement des vacances

L'accueil de loisirs du Bocage Cénomans a ouvert ses portes en juillet à l'école publique de Pruillé-le-Chétif puis en août à Saint Georges-du-Bois. Dans la bonne ambiance, l'équipe d'animation a proposé de nombreuses activités dans des thèmes variés aux 244 enfants qui ont fréquenté l'accueil de loisirs dans l'été.
En parallèle, trois mini- camps ont été proposés cette année aux enfants de 6 à 11 ans sur les thèmes du sport, de street art et un mini-camp multi-activités.

À venir :

• **Vacances de Noël :** l'accueil de loisirs ouvrira la seconde semaine des vacances (du lundi 29 au mercredi 31 décembre) à Saint Georges-du-Bois. L'accueil de loisirs sera fermé les 1ers et 2 janvier 2026.
• **Vacances d'hiver :** l'accueil ouvrira du 16 février au 20 février sur Saint Georges-du-Bois et Chaufour Notre-Dame et du 23 au 27 février sur Saint Georges-du-Bois.

Les inscriptions pendant les vacances scolaires se font à la semaine avec possibilité d'enlever un jour maximum au choix par semaine.

L'Accueil de Loisirs des mercredis

Le Bocage Cenomans dispose deux accueils de loisirs pour les mercredis de 7h45 à 18h30 :
• Sur la commune de Saint Georges-du-Bois, au 24 rue de Sablé peuvent être accueillis 32 enfants de 3 à 5 ans et 24 enfants de 6 à 11 ans.
• Sur la commune de Chaufour Notre-Dame, au 12 rue de la Denisière peuvent être accueillis 24 enfants de 3 à 5 ans et 24 enfants de 6 à 11 ans.
Les inscriptions pour l'accueil de loisirs des mercredis en période scolaire de septembre 2025 à juillet 2026 ont débuté avant l'été afin de permettre aux familles d'anticiper leurs besoins. Il est toujours possible de s'inscrire sur l'espace famille.

Pour toutes demandes, contacter :
Maxime LOISON, directeur des accueils de loisirs à : accueilloisirs@bocagecenomans.org

La jeunesse (11-17 ans)

Projet de jeunes : Destination Al Dente

Après une année de préparation, 12 jeunes âgés de 14 à 17 ans sont partis pour un voyage itinérant en train à travers l'Italie. Les jeunes ont pu visiter 5 grandes villes italiennes (Turin, Gênes, Levanto, Florence et enfin Milan) pour un voyage de 12 jours.
Grâce aux diverses actions d'autofinancement qu'ils ont réalisées sur le territoire (lavage de voitures, livraison de viennoiseries, stands de gâteaux), les huit filles et quatre garçons ont pu bénéficier d'activités, de visites et même de petits restaurants sur place. En plus de découvrir ce pays riche en histoire, les jeunes ont eu l'occasion de développer leur autonomie dans un environnement qui les a poussés à sortir de leur zone de confort.

Le séjour pré-ados

Ce sont 12 jeunes qui ont pu passer une semaine en séjour les pieds dans l'eau dans le Finistère. Les journées étaient agrémentées d'activités (char à voile, découverte des dunes, baignades...) et gestion de la vie quotidienne d'un camp (repas, courses, vaisselle...) sans oublier les veillées conviviales chaque soir sur la plage. Le transport a pu se faire en train depuis Le Mans jusqu'à Brest.

Tickets sports

Les prochaines périodes d'activités Tickets sports :
• Hiver : 23 au 27 février 2026
• Printemps : 20 au 24 avril 2026
• Eté : 17 au 28 août 2026

N'hésitez pas à consulter notre site : www.bocagecenomans.org ou à nous suivre sur notre page facebook ou instagram : Bocage Cenomans.

Contact : Cindy BRULÉ, responsable enfance & jeunesse à enfancejeunesse@bocagecenomans.org

Le Comité des Fêtes

Pour commencer la nouvelle année, toute l'équipe du Comité des Fêtes se joint à moi pour vous adresser tous ses meilleurs vœux pour l'année 2026, qu'elle soit synonyme de Santé, de Prospérité, de Bonheur, et d'Epanouissement malgré toutes les contraintes du monde actuel.

Un bref retour sur nos 3 manifestations de fin d'année 2025

• **Le samedi 5 juillet**, nous avons organisé notre concours de pétanque.

34 équipes composées de 2 joueurs de la commune et d'ailleurs ont fait preuve d'adresse et de précision sur les terrains sous les ombrières du stade d'Asnillé pour remporter l'épreuve placée sous le signe de la joie et de la bonne humeur.

Buvette et restauration ont permis de passer de bons moments de convivialité entre tous les participants.

Tous les joueurs sont repartis satisfaits et tous récompensés avec un lot et nous ont dit revenir l'année prochaine.

• **Le vendredi 28 novembre**, soirée Tracteurs illuminés au bénéfice du Téléthon.

Nous avons collaboré avec les autres associations communales à l'organisation du défilé des tracteurs illuminés des agriculteurs de la Ceinture verte mancelle.

Demandez à vos enfants ce qu'ils en ont pensé ?

• **Le dimanche 30 novembre** dernier, nous avons organisé notre 12e marché du Terroir et de l'Artisanat.

Une nouvelle réussite à l'intérieur des 2 salles de la mairie, la salle du Conseil municipal au rez-de-chaussée et la salle panoramique au 1er étage en attendant la fin des travaux de l'espace socio-culturel prévus pour début 2026. 30 stands arpentés par de nombreux visiteurs ravis des produits ou prestations proposés.

Appel au bénévolat !

L'équipe du CDF a besoin de se renforcer rapidement pour ne pas devoir réduire ses activités.

N'hésitez plus à venir nous rejoindre, vous ferez partie d'une équipe de bénévoles sympathiques où chacun apporte ses idées et participe dans la mesure de ses compétences à la mise en œuvre des manifestations.

Venez et apportez vos idées nouvelles !

Calendrier 2026

- **Assemblée générale :** Mercredi 14 janvier 19h
- **Projet de concert de musique de Flamenco** à l'église *(date à définir)*
- **Bric-à-brac :** Dimanche 28 juin
- **Concours de pétanque :** Samedi 4 juillet
- **Concours de belote :** Samedi 17 octobre
- **Marché du Terroir et de l'Artisanat :** Dimanche 29 novembre
- **Téléthon et défilé des Tracteurs illuminés :** Fin novembre / Début décembre *(date à définir)*
- **Pose des illuminations de Noël**

Éric VIOLET – Président du CDF et toute son équipe
Tél : 06 07 53 35 68 - er.violet@orange.fr

L'amicale des parents d'élèves

Nous avons le plaisir de vous informer des activités de l'Amicale des Parents d'Élèves de notre village. Notre association a pour but de renforcer les liens entre les parents, les enseignants et les élèves, tout en favorisant un climat scolaire épanouissant.

Tout au long de l'année, nous organisons diverses manifestations, telles que des réunions, des ventes de chocolats pour Noël, de gâteaux tout au long de l'année et des événements festifs, qui visent à soutenir les projets éducatifs de l'école et à créer des moments conviviaux pour les familles. Nous encourageons tous les parents à s'impliquer dans notre amicale car votre participation est essentielle pour enrichir les expériences de nos enfants et renforcer notre communauté. Ensemble, nous pouvons contribuer à un environnement scolaire dynamique et accueillant.

Suite à l'assemblée générale qui s'est tenue le 26 septembre dernier, Mme Tiffany Lebert a été élue nouvelle présidente de l'Amicale des parents d'élèves. Avec l'aide des nouveaux membres du bureau élu, ils poursuivront la mise en place d'évènements festifs cette année.

Notre première animation de l'année sur le thème d'Halloween a rencontré un franc succès auprès des enfants. Celle-ci a été possible grâce aux parents bénévoles présents en amont et le jour J.

A vos agendas : Ne manquez pas nos prochains évènements !

- **Animation de Noël :** le 12 décembre 2025
- **Fête du printemps :** le 21 mars 2026
- **Fête de l'école :** le 20 juin 2026

L'amicale des parents d'élèves a participé, une fois de plus, au Téléthon le 28 novembre 2025 au côté des membres de la commune.

Nous vous remercions de votre soutien et espérons vous voir nombreux lors de ces prochains événements !

L'Amicale des parents d'élèves J.Y. Cousteau

Le gala des Seniors de Le Mans métropole

Du 27 au 31 octobre 2025, Le Mans métropole a célébré la 48e édition du Gala des Seniors, rendez-vous désormais incontournable pour les habitants de plus de 65 ans.

Les représentations se sont tenues au Forum du Centre des Expositions du Mans, avec pour spectacle phare la comédie musicale « La voix des rêves », écrite par Gabriel Sarrou-Vergnac et Martin Heuzard, et interprétée par les élèves de l'Institut national du music-hall.

Ainsi, le jeudi 24 octobre dernier, parmi les deux cent vingt-trois invitations, une cinquantaine de pruilléens ont bénéficié d'un bus « spécial gala », mis à disposition par la Setram pour rejoindre la Rotonde tandis que les autres ont choisi d'y aller par leur propre moyen. Ils ont assisté à ce spectacle qui comme d'habitude fut très apprécié.

La comédie se passait dans un vieux théâtre abandonné dans lequel un célèbre metteur en scène veut monter un spectacle autour des plus grandes comédies musicales pour faire remonter sa côte de popularité.

Pari réussi autour des comédies telles que Le Roi Lion, Notre-Dame de Paris, Starmania, Les Misérables ou encore West Side Story interprétées par des voix envoûtantes et de très bons danseurs. Très agréable moment.

Football Club Saint-Georges Pruillé

Equipe Bocage Manceau U13

La remise des récompenses

Sous un soleil radieux, le samedi 06 septembre, a eu lieu la 4e édition de la Fusion' Cup Jean-Michel Roger organisée par le club de foot, FC Saint-Georges-Pruillé.

Elle a réuni 30 équipes de jeunes, âgés de 11 à 13 ans, dont deux équipes entièrement féminines : Le Mans FC féminines. Les deux équipes du Mans Sud ont remporté les trophées dans ces deux catégories.
La manifestation s'est parfaitement déroulée, à la grande joie des jeunes joueurs qui ont dû bien dormir le soir et des parents qui ont pu les suivre, se restaurer et se désaltérer sur place. La Fusion' Cup Jean-Michel Roger est un événement majeur pour le FC Saint-Georges-Pruillé… le rendez-vous est pris pour l'année prochaine ! Merci à tous !
Par ailleurs, la saison des championnats et des coupes de nos équipes séniors a repris.
Pour la première fois de l'histoire du club, notre équipe première a démarré son championnat en Région 3, à Ambrières-les-Vallées en Mayenne.
Certes, elle a perdu son premier match, mais après avoir été menée 3-0, elle s'est bien battue et est revenue à 3-2.
La saison est lancée, elle s'annonce palpitante…

Nous vous attendons nombreux pour nous soutenir. Merci.

Association Pétanque Loisirs

L'assemblée générale du 23 octobre avec la présence de 50 adhérents sur 70 pratiquants a fait le bilan d'une année riche en changement au niveau des installations avec la mise en place des jeux séparés par des bastaings et l'arrivée de l'eau courante derrière l'abri.

Un système de panneautage fabriqué par un adhérent facilite grandement la mise en place des jeux.

Ces travaux, financés par la Mairie, ont été effectués par les adhérents. La pratique de la pétanque a lieu chaque lundi et jeudi à partir de 14 heures.

Pour s'inscrire, vous pouvez vous adresser à Régis Forest, président (06 85 75 73 27) ou à Joël Aubier, trésorier (06 82 68 17 44) ou à Maryline Berger, secrétaire (06 62 47 32 11).

Tennis Club Pruilléen

Les activités 2025 du TCP ont repris au cours du mois de mars.

Dix séances ont été dispensées jusqu'à fin juin 2025 pour 33 passionnés (9 adultes et 24 enfants) répartis en 5 groupes chaque jeudi et vendredi par Marc GANDON et Jordan DORIGNY-CUELLO, assistants Moniteurs de Tennis.
D'autre part, l'école JY Cousteau a profité de l'opération « Tennis à l'école » pour faire découvrir aux élèves l'activité tennis dans leur cours d'EPS.
Les élèves de Mme Laurent ont ainsi pu participer à 4 séances au mois de mars.
Le tournoi interne de double s'est déroulé le 28 septembre et s'est clôturé par un barbecue.
Nos inscriptions pour l'année prochaine s'ouvriront en mars 2026. Venez nous rejoindre !
Les membres du comité de direction du TCP vous souhaitent de bonnes fêtes de Noël et nous vous attendons le 31 janvier pour notre assemblée générale à 15h à la salle associative d'Asnillé.

Contact : 06 80 15 35 41

Nouveau bureau du TCP :
Président : Damien HENONIN
Vice-Président : Régis CHARLES
Trésorier : Olivier HURAY
Secrétaire : Cédric FERY

Association Cartable pour le Sénégal

L'association Cartable pour le Sénégal a fêté ses 20 ans le 18 octobre 2025, en réunissant une centaine de personnes autour d'un repas et d'un concert.

Les initiatives et les projets à destination des villages de Péthiadji et Keur Balla Seye sont menés afin de soutenir les villageois, les enseignants et les jeunes scolarisés. Le but premier de l'association reste la poursuite d'études, l'obtention de diplômes pour rentrer dans la vie active et prétendre à des postes qualifiés.
Pour ce faire, Cartable pour le Sénégal a mis en place un système de parrainage pour les lycéens et les étudiants (46) qui représente la part majoritaire de notre budget.
Un grand merci à tous nos partenaires pour leur soutien depuis vingt ans.
Que 2026 soit une année remplie de partages, de rencontres et de solidarité.
Très bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Contact : cartablepourlesenegal@orange.fr
Téléphone et SMS au 06 88 89 95 69
Facebook : Asso'Cartable pour le Sénégal

Générations Mouvement

Bonne rentrée de septembre 2025 au niveau Tai Chi, Gym adaptée, Pilates et jeux.

Générations mouvement Pruillé-le-Chétif, c'est 77 adhérents. Le canton, c'est 777 adhérents et au niveau départemental, c'est 24 000 adhérents.

Au niveau cantonal, nous avons réalisé une exposition « RACONTEZ-NOUS VOTRE CANTON » du 10 au 18 octobre.

Les élèves des écoles ont pu participer à plusieurs ateliers autour de :

- L'école d'autrefois, écrire avec une plume,
- Faire du beurre,
- Faire des paniers,
- Apprendre à tricoter,
- Moudre du café comme autrefois.

Les enfants étaient très intéressés.

Si vous souhaitez réaliser de beaux bouquets ou faire de belles compositions, venez nous rejoindre. Une fois par mois, une fleuriste vient nous donner un cours d'art floral. Très bon moment de détente et nous apprenons beaucoup de choses.

À l'approche de la nouvelle année, nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour 2026, que le bonheur, la joie et la santé soient avec vous.

Les assistantes maternelles d'Hakuna Mam'tata

Nous sommes 4 assistantes maternelles qui accueillent 16 enfants de 0 à 3 ans du lundi au vendredi de 7h45 à 18h.

Le cœur de notre projet est la motricité libre et le respect du rythme de l'enfant.
Nous proposons de nombreuses activités et sorties autour de la Maison d'Assistantes Maternelles située au 20, route de Fay à Pruillé-le-Chétif.

Plusieurs places vont se libérer à partir de septembre 2026, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez plus d'informations : hakunamamtata72@gmail.com

Amélie, Claire, Élodie et Audrey

La plaque funéraire des Barbeu Du Bourg à Pruillé : mémoire et réalité d'un assassinat en 1795

Dans l'église de Pruillé-le-Chétif, une plaque funéraire commémore la mort tragique d'A.V. Barbeu Du Bourg et de son fils, survenue le 22 août 1795. L'inscription « Ils furent victimes des fureurs révolutionnaires » semble attribuer leur fin aux violences de la Révolution.

Pourtant, les archives et les travaux historiques révèlent une réalité bien différente à savoir leur assassinat par des Chouans, dans le cadre de la guerre civile qui opposa Républicains et royalistes dans l'Ouest de la France.
Antoine Vincent Barbeu Du Bourg, né en 1727, était un marchand apothicaire place de la Sirène, au Mans, et membre d'une famille notable qui a donné plusieurs magistrats, négociants et figures influentes dans l'Ouest de la France.
À l'époque révolutionnaire, Antoine Vincent Barbeu Du Bourg exerçait des fonctions d'administrateur républicain et figura parmi les acheteurs de biens nationaux confisqués à l'Église après 1789.
À Pruillé-le-Chétif, il acquit le « Bordage de la Cure », comprenant une maison et environ sept hectares de terres, dont une partie en vigne, et en 1791 « La Petite Salle », sur la route du Mans, ancien bien du Chapitre Saint-Julien.
Leur engagement en faveur de la République et leurs acquisitions de biens les plaçaient au cœur des tensions locales, dans une région où la chouannerie était particulièrement active (source : Michel Yvon, Histoire locale de Pruillé-le-Chétif, 2000).

Les circonstances de leur mort

Le 22 août 1795, alors qu'ils se trouvaient à leur propriété du Tertre (appelé aussi « Tertre-Maudet »), trois Chouans les arrêtèrent et les conduisirent dans le bois de la Péraudière, situé à un kilomètre de là, où ils furent assassinés.

(Source : Journal d'un chanoine du Mans, Nepveu de La Manouillère, 1759-1807)

Leur mort s'inscrit dans le contexte de la guerre civile qui déchira l'Ouest de la France entre 1793 et 1796. Les Chouans, mouvement insurrectionnel royaliste et catholique, s'en prenaient aux représentants de la République et aux « profiteurs » de la Révolution, comme les acheteurs de biens nationaux

Aucun acte de décès ne fut enregistré, ni par l'Église ni par la mairie de Pruillé-le-Chétif
Cette absence s'explique par le climat de violence et d'impunité qui régnait alors, ainsi que par la peur des représailles.
La plaque funéraire de l'église de Pruillé-le-Chétif décrit les défunts comme « victimes des fureurs révolutionnaires », alors qu'ils furent en réalité tués par les Chouans, opposants à la Révolution.

Cette déformation peut s'expliquer par plusieurs facteurs :
• **Réécriture mémorielle** : après la Restauration, certaines familles ont cherché à effacer leur engagement révolutionnaire et à se présenter comme victimes des excès de l'époque.
• **Prudence locale** : évoquer directement les Chouans pouvait rester sensible et source de tensions.
• **Erreur ou méconnaissance** : l'auteur de l'épitaphe ignorait peut-être les faits ou s'est laissé influencer par des récits ultérieurs.
Cette plaque illustre ainsi le décalage entre mémoire et histoire, tout en honorant deux victimes de la violence politique, elle reflète une interprétation postérieure des événements plutôt que la réalité, rappelant la complexité et les drames locaux de la Révolution française.

› INFORMATIONS SERVICES PUBLICS

MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE

Les lundis et vendredis : de 13h à 17h
Les mardis et jeudis : de 14h à 18h
Les mercredis et samedis : de 9h à 12h
Tél. : 02 43 47 18 73
Courrier : mairie@pruille-le-chetif.fr,
Site internet : www.pruille-le-chetif.fr
Levée du courrier : du lundi au vendredi : 15h30 - Le samedi : 11h

COMMUNAUTÉ URBAINE LE MANS MÉTROPOLE

Site : www.lemans.fr
Un guide pratique est à votre disposition à la Mairie de Pruillé-le-Chétif pour tout renseignement (coordonnées, démarches à suivre, etc.) sur la voirie, l'urbanisme, la propreté, l'eau, la gestion des déchets, etc.

RESTAURATION SCOLAIRE

Pruillé-le-Chétif : Tél. : 02 43 47 12 42
Mail : cantine.pruille72@gmail.fr
Pour maladie, prévenir le jour même entre 8h et 8h30.
Hors maladie, prévenir 48h à l'avance.
Si règlement non respecté, le repas est facturé.
Contact : Stéphane Garnier.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MUNICIPAL

Le matin : de 7h30 à 8h35 - **Le soir** : de 16h30 à 18h30.

DÉCHETS VERTS

Vous pouvez déposer vos déchets verts sur les plateformes :
• **Chaufour-Notre-Dame** (chemin de la Chapelle)
• **Fay** (La Lagune)
• **Saint Georges-du-Bois** (2251 route de Lieurey), horaires d'ouverture : les mardis et jeudis de 14h à 18h, les mercredis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h).
• **Trangé** (lieu-dit Pannetière). Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

DÉCHETTERIE

Attention : les dernières entrées se font le matin jusqu'à 11h45 et l'après-midi jusqu'à 17h45.

Rouillon - Le Ribay : Lundi, mardi et mercredi : 9h à 12h
Jeudi et vendredi : 14h à 18h - Samedi : 9h à 12h et 14h à 18h.
Le Mans - La Chauvinière : Lundi au vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h, le samedi : 9h à 12h30 et 13h30 à 18h.

Gestion des déchets spécifiques : reportez-vous au guide pratique de Le Mans Métropole (disponible au secrétariat de mairie) ou téléphonez au 02 43 47 47 60.

ASSISTANTE SOCIALE

L'assistante sociale, Madame Lemoine, est joignable au secrétariat de la circonscription de la Couronne Mancelle à Allonnes au 02 43 14 33 60 ou par mail : geraldine.lemoine@sarthe.fr.

AGENDA 2026

Mercredi 14 janvier : Assemblée générale du comité des Fêtes à 19h

Samedi 31 janvier : Assemblée générale Tennis
- Projet de concert de musique de Flamenco à l'église (à confirmer)

Samedi 21 mars : Fête du Printemps : Amicale des parents d'élèves

Vendredi 12 juin : La soirée de PLC Loisirs

Samedi 20 juin : Fête des écoles : Amicale des parents d'élèves

Dimanche 28 juin : Bric-à-brac : Comité des Fêtes

Samedi 4 juillet: Concours de pétanque Comité des Fêtes

Samedi 17 octobre : Concours de belote : Comité des Fêtes

Dimanche 29 novembre : Marché du Terroir et de l'Artisanat : Comité des Fêtes

Dates à définir pour :
- Téléthon et défilé des Tracteurs illuminés : Fin novembre / Début décembre
- Pose des illuminations de Noël 2026

LE MANS Métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE

Vous rencontrez un problème technique !

Le secteur de Proximité reçoit toutes vos demandes d'intervention technique sur le domaine public. Elles peuvent concerner, à titre d'exemples, les cas suivants.

• Un trou sur la chaussée ou le trottoir,
• Un marquage au sol effacé,
• Un panneau de signalisation dégradé,
• Un graffiti,
• Un dépôt d'ordures sauvage,
• Une chaussée boueuse,
• Une fuite d'eau sur le réseau public,
• Un lampadaire en panne,
• Une borne incendie endommagée,
• Un jeu ou un banc dégradé dans un parc.

Signalez-le

• Sur l'application Le Mans en poche
• Par courriel à : cellule.proximité@lemans.fr
• Sur le site www.lemansmetropole.fr/intervention
• Par téléphone au 02 43 47 45 45